POURQUOI UNE POLITIQUE D'HABITATION ?

Bien que l'habitation relève majoritairement de la sphère privée, la Ville y est constamment impliquée par le biais de la planification urbaine, de la réglementation, de l'accessibilité, de la salubrité, des programmes d'aide à la construction ou à la rénovation, etc.

De plus, beaucoup d'intervenants gravitent autour de l'habitation : promoteurs immobiliers, des constructeurs, des groupes communautaires ou de ressources techniques, des financiers (banques et prêteurs hypothécaires), de la SHQ, de la SCHL, de l'OMH, des propriétaires de logements, des locataires, des élus, des organismes de santé publics et privés, du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), de la Régie du logement du Québec et des citoyens eux-mêmes.

Les avantages liés à la mise sur pied d'une politique d'habitation sont nombreux.

Voici ceux tirés de la Politique municipale d'habitation de St-Jean-sur-Richelieu :

- ✓ Se doter d'un portrait visant à asseoir les besoins en habitation sur le territoire
- ✓ Établir et mettre à jour des orientations en matière de logement et d'habitation
- ✓ Mieux encadrer les champs d'intervention de tous les acteurs impliqués
- ✓ Miser sur le partenariat et la concertation
- ✓ Améliorer les conditions de logement au sens large du terme
- ✓ Poursuivre la croissance résidentielle dans le respect des intervenants
- ✓ Baliser les limites d'intervention de la Ville et des autres acteurs
- ✓ Assurer une continuité et une cohérence des outils de planification élaborés par la Ville et des objectifs d'aménagements identifiés
- ✓ Favoriser une offre équilibrée et diversifiée de logements pour tous, en tenant compte des changements démographiques en cours
- ✓ Prévoir la révision des outils d'évaluation de mise en œuvre des actions
- ✓ Créer une mixité sociale, où les gens se reconnaissent et grandissent ensemble dans un cadre de développement cohérent et durable

Informations

Nicolas Luppens
Coordonnateur du Groupe actions solutions pauvreté (GASP)
Site internet : www.gasph-y.net
Courriel : gasphauteyamaska@gmail.com
Tél: (450) 378-0990